

# Qu'est ce qu'un DEEE ?

## Déchet d'équipement électrique et électronique



→ C'est un équipement fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur, dont on veut se débarrasser. Depuis le 13 août 2005, les produits mis sur le marché sont marqués d'un logo indiquant qu'il ne faut pas les jeter à la poubelle.



## → Les DEEE, des appareils très variés :

### Petits et gros appareils électroménagers :

lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, four électrique, plaques chauffantes, radiateur, ventilateur, aspirateur, machine à coudre, fer à repasser, cafetière, grille-pain...

### Appareils audiovisuels, informatiques et bureautiques :

télévision, magnétoscope, caméscope, chaîne hi-fi, radio, micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuse...

### Petits appareils électriques et électroniques :

réveil, montre, calculatrice, rasoir, sèche-cheveux, perceuse, téléphone fixe et portable, répondeur, jeux vidéo...

Les composants et consommables (cartouches d'encre, CD...) sont considérés comme des DEEE s'ils font partie intégrante du produit lors de sa mise au rebut.

Certains appareils contiennent des substances nocives pour l'homme ou l'environnement.